



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**C'EST MON
1er EXAMEN
JE STRESSE !**

**Des doutes ?
Des questions ?**

On va tout
vous dire ...

**Qui va
m'évaluer ?**

**Un expert qualifié à
l'I.N.S.E.R.R.***

Formation initiale: 6 à 7 mois

- Déontologie
- Techniques d'évaluation
- Procédures d'examen B & moto
- Communication et gestion des conflits

**Un expert régulièrement
contrôlé ...**

- Tous les ans par le délégué à l'éducation routière du département
- Tous les cinq ans par un délégué au permis de conduire du ministère de l'intérieur

Et des résultats harmonisés

Quel que soit l'inspecteur procédant à votre évaluation, le résultat sera...

LE MÊME !

**Un inspecteur
HUMAIN !**

- L'inspecteur est neutre à votre égard et bienveillant
- Il s'assure de vous placer dans les meilleures conditions pour que vous puissiez réussir votre examen

**Comment
se compose
l'examen ?**

En 4 étapes !

- L'accueil et le contrôle des identités
- La présentation du déroulement de l'épreuve
- L'examen en lui même : 25 minutes de conduite
- Établissement de votre bilan de compétences à l'aide de la tablette

**Le résultat disponible sur internet
48 heures après l'examen**

En détails

- Un parcours en agglomération (1/3) et hors-agglomération (2/3)
- Vous êtes guidé par l'inspecteur qui peut répéter ses directions si nécessaire
- Pendant 5 minutes vous suivez une direction en autonomie

L'expert vous évalue aussi sur:

- Une manoeuvre en marche arrière
- Un freinage pour vous arrêter avec précision
- Une question de vérification
- Une question de sécurité routière
- Une question de premiers secours